



Editorial

Une crise qui ébranle nos certitudes et qui remet en question nos valeurs



Depuis mars, notre société s'est figée et fonctionne au ralenti. Tout le monde est touché par la propagation de ce virus qu'est le Covid-19.

Maintenant, nous le savons, cette crise sanitaire va durer, avec les conséquences que l'on observe quotidiennement. Nous constatons à quel point notre société peut être fragile et peu préparée à une telle pandémie.

Vous êtes toutefois nombreuses et nombreux à vous mettre au service des personnes les plus vulnérables. Ce nouvel élan de solidarité fait chaud au cœur. Prenons soin les uns des autres, c'est une nécessité absolue. La solidarité est d'ailleurs aussi la responsabilité de tous: il est primordial de rester chez soi, particulièrement pour les aînés.

La Commune a mis en place, en collaboration avec l'Association des bénévoles du Val-de-Ruz, une action pour les personnes de plus de 65 ans. Un courrier leur a été adressé avec des informations et des offres de soutien. Parallèlement, un appel au bénévolat a été lancé.

Toutes les personnes de moins de 65 ans devant se rendre au travail, aller à la pharmacie, chez le médecin ou encore faire des courses pour elles-mêmes ou pour autrui, peuvent encore sortir, mais en appliquant toutes les règles de distanciation sociale et d'hygiène.

Enfin, j'adresse un grand MERCI à toutes celles et tous ceux qui sont au front: le personnel soignant bien sûr ainsi que les professionnels qui permettent à la vie de continuer, tous les bénévoles et les personnes qui tissent des liens sociaux intergénérationnels, qui se soucient de nos aînés et qui donnent à notre société une belle coloration solidaire.

Il est important de garder espoir et de penser positif, car il y aura un après et nous devons être prêts, alors, à aller rapidement de l'avant, en gardant cet élan solidaire!

François Cuche, conseiller communal

Mise au concours

La Commune recherche, pour une entrée en fonction de suite ou à convenir:

- 1 collaborateur administratif (F/H) à 50% pour la gérance du patrimoine;
- 1 concierge d'immeubles (F/H) à 100% pour le collège des Geneveys-sur-Coffrane et un appui au centre sportif;
- 1 patrouilleur scolaire remplaçant (F/H).

Pour le 1^{er} mai 2020 ou date à convenir:

- 1 exploitant STEP et assainissement - mécanicien (F/H) à 100%.

Pour la rentrée d'août 2020:

- 1 apprenti agent d'exploitation (F/H).

Consultez le site internet communal pour plus de détails et n'hésitez pas à transmettre votre dossier complet de candidature, avec lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes, références et certificats à l'administration des ressources humaines par courrier électronique à rh.val-de-ruz@ne.ch.

Vente de bois

Les forêts de la Commune permettent de proposer du bois de feu pour poêles ou cheminées. Le bois est «vert», il ne peut donc pas être brûlé immédiatement. Il a besoin d'une année pour sécher et être un bon combustible. Les assortiments disponibles se composent de bois longs, de stères d'un mètre et de bois de cheminée (25, 33 ou 50 cm).

En cas d'intérêt, une commande peut être passée jusqu'au 29 mai 2020 auprès de l'administration des travaux publics et forêts au 032 886 56 35 ou à tp.val-de-ruz@ne.ch.

De nombreux autres articles en bois «made in Val-de-Ruz» tels que tables et bancs, troncs à fondue, bûches finlandaises, etc. sont disponibles sur commande en tout temps.

Toutes les informations et le bulletin de commande se trouvent sur le site internet communal.



Anniversaires et jubilés

Fêtent en avril 2020:

Noces de platine (70 ans)

- Giuseppina et Francis Droz-dit-Busset, à Fontainemelon.

Noces de diamant (60 ans)

- Gilberte et Maurice Lorimier, à Chézard-Saint-Martin.

Noces d'or (50 ans)

- Françoise et André Liechti, à Saules;
- Marie-Claude et Eric Perret, à Fenin.

90 ans

- Gilbert Bernasconi, aux Geneveys-sur-Coffrane;
- Ernest Gfeller, aux Geneveys-sur-Coffrane.

Le chiffre du mois

98

Le pourcentage de départs d'ambulances à Val-de-Ruz en moins de deux minutes pour des interventions vitales (P1).

Pour 2019, l'interassociation de sauvetage demandait des départs dans les trois minutes.

Fériés de l'administration

En raison des prochaines fêtes de Pâques et du 1^{er} mai, les différentes unités de l'administration communale ne seront pas joignables les **vendredi 10 avril, lundi 13 avril et vendredi 1^{er} mai 2020**.

Pour les urgences relatives à l'eau potable, il convient d'appeler Viteos SA au 0800 800 012. Pour celles en lien avec les services techniques, vous pouvez composer le 117.

En raison de la crise sanitaire, les bureaux de l'administration communale sont, depuis le 17 mars 2020, fermés au public et accessibles uniquement sur rendez-vous. Les demandes s'effectuent par téléphone ou par messagerie durant les horaires d'ouverture habituels. Les informations de contact figurent sur le site internet communal.



Covid-19

Coronavirus et déchets

Les déchèteries communales étant actuellement fermées, pour les grandes quantités de déchets encombrants à évacuer, en lien avec un déménagement ou un autre événement particulier, la population peut recourir aux services d'une entreprise privée de collecte de déchets ou contacter le numéro info déchets Arc jurassien au 0842 012 012 (du lundi au vendredi, 07h30-12h00 et 13h30-17h00).

Par ailleurs, pour enrayer autant que possible la propagation du Covid-19 et sur la base des dernières recommandations de la Confédération, vous trouverez ci-dessous quelques bonnes pratiques à adopter pour la gestion des déchets:

- placer les masques, mouchoirs et autres articles hygiéniques dans des petits sacs en plastique fermés, qui sont ensuite mis dans les sacs à poubelle taxés;
- pour les ménages dans lesquels se trouvent des personnes atteintes par le virus ou en quarantaine, renoncer au tri usuel (PET, alu/fer blanc, papier, déchets verts, etc.) et jetez-les aux ordures ménagères;
- stocker chez soi les petits déchets qui peuvent l'être facilement en vue d'une évacuation ultérieure (piles, déchets spéciaux, appareils électriques, etc.);
- utiliser les infrastructures existantes des centres commerciaux pour le PET et les flaconnages en plastique;
- utiliser les écopoints pour les déchets de type verre, alu/fer blanc, papier et carton. La liste des déchets collectés aux écopoints figure sur le Mémo-Déchets 2020 et sur le site internet communal.

Pour tous renseignements complémentaires, l'administration des travaux publics renseigne au 032 886 56 35 ou à tp.val-de-ruz@ne.ch.

Entraide et solidarité

Offres et services

Les offres et services à la population actuellement à la connaissance de l'administration communale ont été recensés dans une liste non exhaustive figurant sur le site internet communal, rubrique «Info Covid-19» directement sur la page d'accueil.

Si vous êtes une entreprise ou un privé qui offre des services à la population et que vous souhaitez figurer sur cette liste, merci de vous annoncer à chancellerie.val-de-ruz@ne.ch en mentionnant vos coordonnées complètes, un numéro de téléphone, un site internet ainsi que les services offerts.

Garde d'enfants

La cellule de crise de la Fédération des Etudiants Neuchâtelois (FEN) a mis sur pied une plateforme destinée à mettre en lien étudiants et parents dans le besoin de garde d'enfants.

Plus d'informations sur www.solidarite-neuchatel.ch.

Seniors

Pour les aînés, une action de bénévolat a été mise en place. Les personnes dans le besoin peuvent contacter le Guichet social régional au 032 886 56 95.

Place de tir des Pradières

Mobilisation de l'Armée

Au vu de la mobilisation partielle ordonnée par le Conseil fédéral et la mise sur pied de troupes jusqu'à 8'000 militaires supplémentaires, les écoles d'infanterie ont dû être réorganisées. Ainsi, les deux compagnies actuellement stationnées à Colombier vont y rester durant toute la période de l'école de recrues, soit jusqu'au 15 mai 2020 au plus tôt. De ce fait, la compagnie infanterie 2 se déplacera plus régulièrement sur la place de tir des Pradières pour y continuer son instruction et pour soulager également les infrastructures de tirs de Colombier au profit des autres unités.

Armée suisse est consciente des désagréments causés par le bruit et l'augmentation du trafic engendré, en particulier depuis début avril 2020 avec l'arrivée des véhicules blindés à roues, mais l'école d'infanterie doit également garantir d'avoir des militaires ayant une formation de base terminée et certifiée à la fin de leur service.

Par conséquent, la population est informée qu'il y a une augmentation du trafic sur la route d'accès à la place de tir des Pradières. Armée suisse et le Conseil communal remercient les habitants d'éviter le stationnement sauvage sur cette place ou dans la mesure du possible de ne plus s'y rendre afin d'éviter de surcharger le trafic et donc de diminuer le risque d'accident.

Fermeture du site au public

Selon l'évolution de la situation, le site de la place de tir des Pradières pourrait être complètement fermé au public. La population est invitée au respect le plus strict de la signalisation et des directives de la troupe sous peine de dénonciation.

Respectez les directives des Autorités

Prestations sociales

Dans le but de simplifier les demandes de prestations sociales pour ses usagers, le service cantonal de l'action sociale (SASO) a mis sur pied un formulaire de prise de contact permettant d'initier le dépôt d'une demande. En fonction de la Commune de domicile du demandeur, les demandes sont redirigées vers le Guichet social régional compétent qui procédera à l'instruction du dossier.

Plus d'informations et formulaire de prise de contact sur www.ne.ch/SASO/GSR.

Nominations au sein du SDI-VdR

Le Conseil communal a nommé, avec effet au 1^{er} janvier 2020, sept membres du Service de défense incendie du Val-de-Ruz (SDI-VdR) au grade de:

- 1^{er} lieutenant: Filipe Lopes et Jean-Pierre Huguenin
- Lieutenant: Fabrice Héлары et Dylan Duarte
- Sergent: Raphaël Jeannotat et Maxime Boidin
- Caporal: Bernhard Wyss

Ils sont remerciés de leur engagement au profit de la collectivité au travers du SDI-VdR.

Fermeture de route

En raison d'une coupe de bois, la route communale reliant Chézard-Saint-Martin aux Vieux-Prés sera fermée à la circulation du 20 au 24 avril 2020, de 07h30 à 17h00. L'accès se fera par Le Sapet ou par Le Côté.

Merci de bien vouloir vous conformer aux indications du chantier.

L'administration des travaux publics et forêts renseigne à tp.val-de-ruz@ne.ch ou au 032 886 56 35.